

AUTORISATION PARENTALE

A faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal. En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

Madame, Monsieur, en qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :

-Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans le dispositif. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

-La commune de Bourgbarré s'engage à souscrire un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des missions. Tous les participants sont tiers, les uns par rapports aux autres.

-Les jeunes seront payés par virement bancaire et un bulletin de salaire lui sera remis.

Autorise mon fils/ ma fille

Prénom :

Nom :

Né (é) le :

Domicilié (é) :

À participer au dispositif « Coup d'main »

De plus, j'autorise

Mon fils/ ma fille à rentrer seul après la mission

L'équipe d'encadrement à prendre des photos lors des missions pour sa communication (presse, journal de la commune, site internet)

Fait à Bourgbarré le/...../.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »